

Une formation de terrain

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

JARDINIER PAYSAGISTE

Un diplôme porteur d'emploi

Une formation

Un métier

Un diplôme



CONTACTS :
Charles BROLL – responsable de formation

☎ 06.83.48.96.80

@ floritech.atelier@gmail.com

Nouzha BOULAHTIT – Incriptions

☎ 03.88.65.86.16

@ nouzha.boulahtit@cfatelier.com

Durée :

Durée totale max 2247 h min 343h

En centre : max 1225 h min 126h

En entreprise : max 1022 h min 168h

Public :

Tout public souhaitant découvrir et, ou se qualifier dans le domaine des travaux paysagers.

45 places disponibles : 15 entrées en février ; 15 en juin et 15 en septembre.
Statut des stagiaires

Le cout de la formation n'est pas à la charge de l'apprenant

- Stagiaire demandeur d'emploi rémunéré : son statut restera celui de demandeur d'emploi avec la même rémunération.

- A défaut : stagiaire de la formation professionnelle percevant une rémunération par l'ASP versée selon les grilles et critères régionaux.

Prérequis Accès possible aux personnes en situation de handicap

Être motivé par le travail, être curieux
Physiques : travail principalement en extérieur (conditions climatiques, charges)
Informations complémentaires

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Informations collectives
- Entretiens individuels, tests
- Constitution du groupe de formation : 3 à 6 réunions de groupe en amont de la formation

Moyens pédagogiques et supports

Centre : Alternance face à face théoriques et pratiques 54 %

Stages en Entreprise : 46% du parcours total

Dates de recrutement

Informations collectives :

Dates de recrutement :

Informations collectives :

Les mardis à 16h00
13, 27 Mai 10,24 Juin

 Au centre de formation l'Atelier
21 rue Livio ; 67100 STRASBOURG

Dans le cadre du CTDCO-Strasbourg (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences des entreprises.

Son objectif est la mise en place d'une offre de formation répondant aux besoins des entreprises, destinée aux demandeurs d'emploi afin de permettre un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.

Objectifs de la formation

Cette plate-forme permet de proposer un parcours sans couture de la CVPP, RAN PRO à la Qualification CAPA Jardinier Paysagiste. Ainsi chaque candidat aura l'opportunité de passer de la validation du projet professionnel à l'obtention de la qualification en enchainant les modules pertinents au regard de ses besoins. Chaque stagiaire bénéficiera de l'accompagnement du responsable de formation, référent pour la construction du parcours adapté, à travers les différents modules proposés : un plan de formation individualisé est ainsi proposé au démarrage de la formation, suivi et adapté tout au long du parcours.

En résumé nous avons modélisé sur cette plate-forme :

- 15 parcours CVPP prévoyant 126 h de formation centre et 217h de formation en entreprise,
- 15 parcours, RAN PRO 231 h de formation en centre et 182h de formation en entreprise,
- 15 parcours QUALIFICATION 854h de formation en centre et 637h de formation en entreprise

Calendrier prévisionnel des entrées en formation (mois concernés) :

- CVPP Février /mai – pour la 1^{er} période du 1^{er} jour de la formation à l'évaluation
- RAN Pro –juin /juillet pour la 2^{ème} période, du 1^{er} jour de la formation à l'évaluation.
- QUALIFICATION septembre /juillet N+1 – pour la 3^e période du 1^{er} jour de la formation à l'évaluation certificative finale du CAPA.

Programme : Trois parcours possibles en fonction des besoins du candidat (1- CVPP, RAN PRO- Qualification/ 2 - RAN PRO, Qualification / 3 - Qualification)
CVPP - Cette action permet d'élaborer et de valider un projet professionnel dans l'un des métiers du secteur paysage – horticulture. Une préparation au milieu de travail est réalisée sur notre plateau technique. Une grille d'évaluation socio-professionnelle valide le parcours en entreprise

RAN PRO - La RAN Pro prépare le dispositif qualifiant. Nous proposons des évaluations formatives en fin de dispositif sur la base des objectifs du CAPA « Jardinier Paysagiste » en botanique et en techniques de taille, entretiens des espaces notamment.

La validation du parcours se fera conjointement avec le tuteur de l'entreprise d'accueil en stage

LA QUALIFICATION - Le CAPA est un diplôme UC, ces UC sont validées dans le cadre d'épreuves (situations) professionnelles ou SPS -7 situations de formation et d'évaluations sont proposées, elles regroupent les activités de création et d'entretien du métier. Le découpage du ruban pédagogique suit les activités saisonnières propres au métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, l'ensemble de ces évaluations valident l'obtention du diplôme.

- Situation 1 « L'entretien des espaces »	28 h
- Situation 2 « Travaux de création Minérale »	140 h
- Situation 3 « Travaux de création végétale »	140 h
- Situation 4 « Entretiens des équipements, mécanique »	14 h
- Situation 5 « Le projet professionnel, la TRE »	82 h
- Situation 6 « Le projet personnel, production orale et écrite »	93 h
- Situation 7 UCARE « Bassins et arrosage intégré »	35 h
- Bases scientifiques contextualisées	175 h
- Botanique	147 h

Validation selon la modalité UC « unités capitalisables » 7 UC actives pendant 5 ans en cas de validation partielle. Ce diplôme peut également être validé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Nous proposons le découpage du parcours CAPA en 3 périodes :
Période 1 - « La Création végétale » se déroule de **septembre à décembre** et correspond à S3 et Ucare

Période 2 - « La Création minérale » se déroule en **janvier, février et mars** et correspond à S2, S6

Période 3 - « L'Entretien des espaces », se déroule **d'avril à juillet** et correspond au sens large à S1, S4 et S5 en termes d'évaluations

Les situations 5 et 6 regroupent les activités de retours d'expériences, TRE et projet personnel. Elles permettent de se préparer à insertion professionnelle. Elles sont associées aux S1, S2 et S3. Les Situations 5 – 6 certifient ces compétences au regard du diplôme

Démarrage de la formation : Trois entrées possibles en fonction des besoins du candidat

Organisée en plateforme, la formation démarre le

 - **1 juin pour la RAN PRO**

 - **13 septembre pour la Qualification**
Partenaires :